

Délibération n°2022-05-04b

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.10

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Fixation des attributions de compensation transitoires 2023

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	77
Pouvoirs	14
Votants	91

L'an deux mille vingt-deux, le 8 décembre, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 29 novembre 2022 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Ussel.

Jean-Marc Sauviat est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Aubessard Anne-Marie	à	Jean-Pierre Saugeras	Michon Jean-François	à	Pierre Chevalier
Briquet Isabelle	à	Daniel Delpy	Padilla-Ratelade Marilou	à	Jean-Pierre Guitard
Calla Tony	à	Gilles Barbe	Parrain Céline	à	Philippe Pelat
Devallière Sébastien	à	Martine Pannetier	Prabonneau Sylvie	à	Pierre Coutaud
Fiancette Yoann	à	Pierrick Cronnier	Ribeiro Sophie	à	Michèle Valibus
Le Gall Nathalie	à	Franck Rebuzzi	Talvard Françoise	à	Elisabeth Ventadour
Le Royer Sandrine	à	Eric Ziolo	Vimon Barbara	à	Stéphanie Gautier

- **Élus excusés :**

Beaumont Didier ; Bézanger Joël ; Bivert Frédéric (représenté) ; Bredèche Robert (représenté) ; Chapuis Laëtitia ; Couderc Daniel ; Escurat Daniel (représenté) ; Faugeron Guy (représenté) ; Lacrocq Michel ; Lepage Marie-Claude (représenté) ; Louradour Pierrick ; Mazière Daniel ; Michelon Jean-Marc (représenté) ; Nirelli Catherine ; Peyrat Nathalie ; Ratelade François (représenté) ; Repezza Guillaume ; Ronceray Pascal ; Simandoux Nelly (représenté)

Délibération n°2022-05-04b

Vu l'Article 1609 nonies C du code général des impôts ;

Le président explique que dans le cadre du régime fiscal de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), la loi dispose que la communauté de communes doit reverser une part de la fiscalité qu'elle perçoit à ses communes membres sous la forme d'une attribution de compensation.

Etant donné qu'aucune modification des attributions de compensation versées aux communes n'est en cours, il convient de fixer les attributions de compensation transitoires versées aux communes pour l'exercice 2023.

Après en avoir délibéré favorablement à la majorité, le conseil communautaire :

- **DÉCIDER** de verser les attributions de compensation positives mensuellement ;
- **DÉCIDER** de collecter les attributions de compensations négatives annuellement en novembre ;
- **VALIDER** les attributions de compensation transitoires 2023 en annexe.

A la majorité	
Votants	91
Pour	90
Contre	1
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 8 décembre 2022

Le président,
Pierre Chevalier



ATTRIBUTION DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU REGLEMENT D'INTERVENTION DES AIDES AUX ENTREPRISES (RIAC)

Le comité d'agrément s'est réuni les 08 et 21 novembre afin d'émettre un avis sur les 70 dossiers de demandes d'aides sollicitées dans le cadre de l'axe 3 « Soutien aux investissements agricoles », l'axe 4 « soutien à la filière bois-forêt », l'axe 5 « accroître le potentiel touristique du territoire », l'axe 6 « Favoriser le soutien aux investissements immobiliers des entreprises et aux implantations d'activités économiques sur le territoire », l'axe 7 « soutien aux investissements immobiliers » et l'axe 8 « dynamiser les activités de centre-ville et maintenir le commerce en milieu rural ».

3.1 Aide à l'équipement des agriculteurs

1. BRUGERE JérémY –Agriculteur – investissement - MAGNAT-L'ETRANGE

Nature de la demande d'aide : Aide à l'équipement

Monsieur Brugere souhaite installer une caméra de surveillance dans son bâtiment agricole dans le but de soulager la période de vèlages.

Il sollicite la communauté de communes pour :

- **Un soutien à l'équipement de 40% soit 1816,40€**

Montant proposé par le comité : **1 816,40 €**

2. MALERGUE Angélique –Agricultrice – investissement - SAINT-FREJOUX

Nature de la demande d'aide : Aide à l'équipement

Suite à l'acquisition d'un tracteur d'occasion, elle souhaite changer le siège trop vétuste.

Elle sollicite la communauté de communes pour :

- **Un soutien à l'équipement de 40% soit 760,00€**

Montant proposé par le comité : **760,00 €**

3. GAEC MALERGUE –Thierry MALERGUE - Agriculteur – investissement - SARROUX-ST JULIEN

Nature de la demande d'aide : Aide à l'équipement

Suite à l'acquisition d'un tracteur d'occasion, il souhaite changer le siège trop vétuste.

Il sollicite la communauté de communes pour

- **Un soutien à l'équipement de 40% soit 760,00€**

Montant proposé par le comité : **760,00 €**

4. Quentin VINZANT – Agriculteur – investissement - SORNAC

Nature de la demande d'aide : Aide à l'équipement

Monsieur Vinzant souhaite faire l'acquisition d'un système GPS et guidage automatique des tracteurs pour une meilleure précision dans ses méthodes de cultures.

Il sollicite la communauté de communes pour

- **Un soutien à l'équipement de 40% soit 1596,00€**

Montant proposé par le comité : **1 596,00 €**

5. EARL DU SAUT SALI – Thibaut CHAUZEIX- Agriculteur – investissement - SOURSAC

Nature de la demande d'aide : Aide à l'équipement

Monsieur Chauzeix souhaite faire l'acquisition d'un détecteur de vèlage pour faciliter la gestion de la reproduction du troupeau.